

# FOREZ - ROANNAIS - VELAY

## Poncins : Un village sur le Lignon

Poncins, comme de la plaine du Forez située à 5 km de Feurs, compte 546 habitants pour une surface de 1975 ha.

Le village même de Poncins, sur les bords du Lignon, ne manque pas de charme, même si aucune curiosité historique ne le sort vraiment du lot. Ce bourg est pourtant attachant à plus d'un titre.



M. Pépin, exploitant agricole, est maire de la commune depuis 25 ans et il se dit volontiers l'héritier de M. Verd, maire de Poncins dans les années 30 qui marqua la commune par de nombreux travaux. Ainsi, dit M. Pépin, il réussit à faire installer un jeu de boules à la place d'un cimetière, ce qui n'était pas une mince affaire pour l'époque.

la fête annuelle, le 2<sup>e</sup> dimanche d'août, organisée par le comité des fêtes présidé par M. Marnat. Au sujet des festivités organisées à Poncins, M. Pépin se déclare opposé à une entrée payante du village : « je suis pour la gratuité et pour que chacun soit libre d'aller et venir ».

### Les activités de l'A.C.P.

D'autres associations animent la vie du village : le Comité des anciens qui organise sorties, soirées et colis de Noël, l'Association de parents d'élèves présidée par M. Vefour qui s'occupe du Noël des enfants, du voyage scolaire et de la gestion de la cantine. L'école de Poncins dont la directrice est Mme Boyer compte 72 élèves répartis dans trois classes sous la responsabilité de deux instituteurs, Mme Dupuy et M. Viricel. La société de boules est dirigée par M. Duché.

L'association culturelle Poncinoise organise quantité d'activités différentes au rythme d'une par mois. Ainsi on peut à loisir participer à des soirées carnaval ou audio-visuelles, des sorties pédestres ou de neige, des rallies promenades des voyageurs ou à un méchoui. Cette société est présidée par M. Puzenat qui est également un passionné de minéralogie, adhèrent au club minéralogique stéphanois, et qui possède de une très belle collection de minéraux.

La fanfare, sous la baguette de Claude Pardon est jumelée avec celle de Saint-Germain-Laval.

### Pour 5 sous de plus !

Les registres paroissiaux, très bien conservés remontent à l'an 1546. L'église du 16<sup>e</sup> siècle possède un clocher

daté du XIV<sup>e</sup>. Il existe également une « pierre de justice » fort ancienne qui marquait les limites entre la commune de Poncins et celle de Cleppé. Sur cette pierre est gravé un blason des Delavieux et des Bourbons, propriétaires respectivement de Cléppé et de Poncins, il y a déjà quelques années de cela.

Nous ne serions pas complet si nous ne vous parlions pas d'une célèbre poncinoise de naissance qui vit toujours à Poncins, Mlle Marguerite Gonon, ingénieur au C.N.R.S. l'une des chevilles ouvrières « d'université pour tous », spécialiste du Forez du Moyen âge. Ecoutez-là nous parler du peintre Beauverie, né en 1839, autre célébrité de la commune puisqu'il y est aujourd'hui enterré : « Le père Beauverie qui était l'ami des Frères Lumières aimait à faire de la photo, mais il était également passionné d'archéologie. Un jour, se promenant sur les bords du Vizezy (affluent du Lignon), il trouva plusieurs silex taillés, attestant, à n'en pas douter, d'un gisement préhistorique. Il en mit quelques-uns dans sa poche et les montra à des gamins, promettant de leur donner cinq sous pour chaque panier plein de silex. « L'un d'eux, un certain Joanny, trouva tant et tant de ces pierres qu'il en remplit 5 paniers. Il en présente deux à Beauverie, qui, hélas, publieux de sa promesse ne donna que 5 sous et non 10. A la suite de quoi, Joanny

furieux de constater que le marché n'était pas respecté jeta le contenu des trois autres paniers dans le vizezy. Aujourd'hui, les silex sont peut-être à Nantes ».

### Une épicerie c'est tout

Apparemment à Poncins on se porte bien. En effet, Mme Marie Robier avait l'habitude de s'occuper de son poêle, de transporter le charbon, de vider ses cendres, et sa mémoire reste infailible, aussi elle est un peu ennuyée de devoir se retirer à la maison de retraite de Bussièrès, car ce sont ses murs, surtout auxquels elle avait pris l'habitude de s'appuyer qui lui manqueront.

Il est vrai que Marie Robier va sur ses 99 ans.

D'ailleurs, la population a tendance à regresser, à Poncins, passant de 579 habitants en 1968 à 546 aujourd'hui. Une population faite pour partie d'agriculteurs, mais aussi d'ouvriers allant travailler à Feurs, sans compter quelques artisans.

Aussi, M. Pépin n'hésite pas à parler de « cité dortoir » pour sa ville qui compte de nombreuses maisons secondaires. Les fermes, également sont reprises comme résidences secondaires par les enfants d'agriculteurs, tous comme les commerces qui ne sont pas revendus, pour leur fond mais gardés par le propriétaire pour les murs.

Ainsi, il y a deux ans, il n'y avait plus de commerce à Poncins. Depuis, un jeune couple a aménagé une épicerie qui fait revivre le village qui compte également deux restaurants.

### L'éménagement de la salle communale

Il n'y a pas de Zep ni de Pos à Poncins dont la commune est classée en zone verte. « Nous avons de gros problèmes au niveau de la construction déclare M. Pépin, les permis de construire sont refusés même sur des terrains de second choix. Par contre il existe un reboisement abusif, souvent fait sur de bonnes terres ».

M. Pépin est également déçu par le contrat de pays Feurs-Néronde dont le village fait partie : « Voilà deux ans qu'on en parle et ça n'avance pas vite. Je n'y crois plus beaucoup ! ». Quant à la collecte des ordures ménagères, elle se fait par l'intermédiaire du Sictom.

A la mairie, M. Pépin, est secondé par M. Jean Vialleron, 1<sup>er</sup> adjoint, par M. Pierre Salot, et Mlle Claudette Duron.

C'est avec sérénité que M. Pépin voit arriver l'échéance des prochaines municipales, des projets sont à l'étude. Ainsi il est question de l'aménagement prochain de la salle communale, lieu de rencontre important pour les associations et les familles. L'extension de l'éclairage public

aux hameaux de Vizézy, Bruyolles et Goincest également programmé tout comme l'aménagement du secrétariat de mairie.

### Y croire, encore ?

Le plus gros morceau a été demandé par les ponts et chaussées, c'est la réfection des deux ponts enjambant le Lignon et le Vizézy. Ce sont 130 millions et 60 millions anciens qui vont être respectivement à la charge de la commune. Ce n'est pas une petite affaire. En 1900, raconte M. Pépin, le maire de l'époque qui inaugura le Pont-de-Lignon devait affirmer : « Il faut rapidement faire classer comme départementales, cette voie qui traverse le Lignon, car la commune ne pourra pas supporter les charges d'une nouvelle construction ». Ce ne fut jamais fait, et aujourd'hui ont peut se rendre compte de la vérité de cette prédiction.

M. Pépin connaît bien, dorénavant, la fonction de maire d'une petite commune rurale.

Si l'espoir né des projets de décentralisation l'a un jour amené à penser qu'une municipalité pourrait avoir de réels pouvoirs sur la gestion et l'agencement de son patrimoine, il ne se fait plus d'illusions et reconnaît aujourd'hui que de pouvoirs, le maire n'en a aucun.

**GUY POIX**  
Photos  
Christian Bruchet

M. Pépin et son conseil municipal lors de la venue de M. le sous-préfet De Follin à Poncins.

